

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement de l'école Gabrielle-Roy,
tenu le vendredi 28 septembre 2022, à 18 h 45, à l'école Gabrielle-Roy

Sont présents : Lyne Doth, présidente
Véronique Malo, vice-présidente du CÉ
Evelyne Magny, enseignante
Stéphanie Alary, technicienne du service de garde
Chantal Monette, personnel de soutien
Isabelle Gonthier, directrice
Mélanie Léonard, représentante au comité de parents
René Lemay, membre de la communauté
Paul Lauzon, membre substitut parent
Yahia Abdelhabib, parent
Nadine Lachance, parent
Maxime Lanthier-Grandbois, parent

1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour

La séance est ouverte à 18 h 45.

IL EST PROPOSÉ par Mme Véronique Malo d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et présentation des membres
2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 juin 2022 (résolution)
4. Représentant de la communauté
5. Parole au public
6. Élections
 - 6.1 Présidence du Conseil
 - 6.2 Vice-Présidence du Conseil

7. Formulaires : déclarations d'intérêts et autorisation pour la communication de renseignements personnels.
8. Calendrier des rencontres du CÉ 2022-2023
9. Règles de régie interne
10. Modification au cadre règlementaire SDG et dîneurs
11. Activités sportives autres
12. Information de la direction
13. Information de l'équipe école et du service de garde
14. Information de la représentante au comité de parents
15. Information du représentant de la communauté
16. Varia
 - 6.1 Changement mot de passe
 - 6.2 Entrée des élèves de 4^e, 5^e et 6^e année
17. Levée de l'assemblée

2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Véronique Malo d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié.

RÉSOLUTION : CE- 22-23 / 01
Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 juin 2022

IL EST PROPOSÉ par Mme Lyne Doth d'adopter le procès-verbal.

RÉSOLUTION : CE-22-23 / 02
Adopté à l'unanimité

4. Représentant de la communauté

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Stéphanie Alary d'accueillir à nouveau M. René Lemay à titre de représentant de la communauté pour l'école.

RÉSOLUTION : CE-22-23 / 03
Adopté à l'unanimité

5. Parole au public

Il n'y a pas de public ce soir.

6. Élections

6.1 Présidence du Conseil

Mme Chantal Monette propose la nomination de Mme Lyne Doth à titre de présidente du CÉ.

RÉSOLUTION : CE-22-23 / 04
Adopté à l'unanimité

6.2 Vice-Présidence du Conseil

Mme Marilou Bissonnette propose Mme Véronique Malo à titre de vice-présidente du CÉ.

RÉSOLUTION : CE-22-23 / 05
Adopté à l'unanimité

7. Formulaires : déclarations d'intérêts et autorisation pour la communication de renseignements personnels.

La directrice, Mme Gonthier présente les formulaires et les explique. Les membres remplissent chaque formulaire selon le rôle qu'il occupe au CÉ et au CSSMI.

8. Calendrier des rencontres du CÉ 2022-2023

IL EST PROPOSÉ par Mme Lyne Doth d'adopter le calendrier de rencontres suivant :

Mercredi 28 septembre (présentiel)
Mardi 15 novembre (virtuel)
Mercredi 18 janvier (virtuel)
Mercredi 15 février (virtuel)
Mercredi 22 mars (virtuel)
Mercredi 19 avril (virtuel)
Mercredi 17 mai (virtuel)
Mercredi 7 juin (présentiel)

RÉSOLUTION : CE-22-23 / 06
Adopté à l'unanimité

9. Règles de régie interne

IL EST PROPOSÉ par Mme Véronique Malo d'adopter les règles de régie interne pour l'année 2022-2023

RÉSOLUTION : CE-22-23 / 07
Adopté à l'unanimité

10. Modification au cadre règlementaire SDG et dîneurs

Proposition frais service de garde suite à la modification au règlement

- Frais d'inscription aboli
- Journées pédagogiques : 15,30\$
- Frais de retard reste les mêmes, Maximum chargée aux parents : 8,95\$ par jour
- Fréquentation régulière : 2 périodes ou plus par jour
- Fréquentation sporadique : 1 période par jour (fin du 12 \$ par jour des sporadiques)

IL EST PROPOSÉ par Mme Marilou Bissonnette

De permettre à l'école Gabrielle-Roy de facturer aux parents le montant suggéré de 3 \$ de l'heure par période, en ne dépassant pas le montant de 8,95 \$ par jour, tel que spécifié dans le règlement.

RÉSOLUTION : CE-22-23 / 08
Adopté à l'unanimité

11. Activités sportives autres (Cross-Country Blainville)

IL EST PROPOSÉ par Mme Lyne Doth

D'autoriser l'école Gabrielle-Roy à demander une contribution de 10 \$ par enfant, aux parents des élèves qui participeront au cross-country, à Blainville le 14 octobre 2022.

Un montant de 20 \$ par élève sera payé via sera payé via la mesure 15 021, volet 4 : *Soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire.*

RÉSOLUTION : CE-22-23 / 09
Adopté à l'unanimité

12. Information de la direction

La directrice informe les membres du projet verdissement qui sera effectué à la fin du mois d'octobre par le CSSMI. Un investissement de 70 000\$

13. Information de l'équipe-école et du service de garde

Mme Évelyne Magny informe les membres du CÉ de plusieurs activités vécues dans l'école au cours du mois, notamment la thématique des pommes au préscolaire, des invités en classe au 2^e cycle et de la correspondance pour les élèves de 6^e.

Mme Stéphanie Alary parle des activités du SDG

14. Information de la représentante au comité de parents

15. Information du représentant de la communauté

16. Varia

16.1 Changement de mot de passe

Les parents expriment les défis rencontrés pour le changement de mot de passe de leur enfant.

16.2 Entrée des élèves de 4^e, 5^e et 6^e année

La directrice mentionne qu'un chemin sera fait pour éviter que les élèves aient les pieds dans l'eau pour accéder à la cour pour Jean-Duceppe.

17. Levée de l'assemblée 20 h 10

***RÉSOLUTION : CE-22-23 / 10
Adopté à l'unanimité***

Mme Lyne Doth
Présidente

Isabelle Gonthier
Directrice et secrétaire de réunion